



©DGPN/DCPI/SDPTS

L'odorologie au service de l'enquête de police

Une mission insolite : l'identification d'un mis en cause par son odeur. L'odeur humaine est unique et propre à chaque individu. Baptisée « odorologie », cette méthode d'identification, mise au point en Hongrie, est utilisée depuis plus de 10 ans en France par la sous-direction de la police technique et scientifique de la direction centrale de la police judiciaire.

Cette technique empirique repose essentiellement sur la performance des chiens qui disposent d'une puissance de détection des odeurs inégalable. Elle consiste dans un premier temps à recueillir la signature olfactive laissée sur une scène de crime.

Selon un protocole très précis de prélèvement et de conservation, cette odeur de référence est ensuite comparée avec celle de plusieurs personnes parmi lesquelles le mis en cause.

Intervient alors le chien spécialisé dont l'odorat particulièrement développé lui permet de reconnaître, de manière infaillible, l'odeur du mis en cause correspondant à la trace olfactive découverte sur les lieux de l'infraction.

Cette méthode, d'une grande efficacité, fournit une aide précieuse aux policiers à la recherche de la vérité, et à la justice pour établir la culpabilité d'un individu.